



# LE MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

*Son rôle dans les troubles des  
apprentissages  
et / ou du développement*

*Micheline TOUPET, Masseur Kinésithérapeute, ERR PLURAYS*

# DÉFINITION

- La kinésithérapie repose sur **une science du mouvement.**
- Le MK vise :
  - **la fonctionnalité**
    - **la qualité des mouvements** des différents constituants du corps humain.



# RÔLES

- bilans cliniques et instrumentaux
- diagnostic kinésithérapique
- prévention
- rééducation locomotrice
- rééducation posturale
- rééducation fonctionnelle



# DOMAINES DE COMPÉTENCES

Locomoteurs, musculo-tendineux, cérébrospineux

- Posturaux, vestibulaires, proprioceptifs

Sensorimoteurs,

- Vasculaires, respiratoires.

*Interventions dans le cadre de ces troubles et de leurs séquelles*




## LES TECHNIQUES

- Normalisation du tonus
- Amélioration neurosensorielle
- Maturation de la somatognosie
- Traitement du système limbique

*La lésion structurelle est considérée comme la résultante d'un défaut de codage des informations neurosensorielles par le SN et non le contraire.*



# RÉÉDUCATION POSTURALE

- Organiser le maintien postural d'1 individu :  
 lui permettre de vivre debout,  
confortablement,  
avec un minimum d'énergie dépensée  
afin d'exécuter des tâches précises.

 *NE PAS S'INTERESSER A CE QUI EST TORDU  
MAIS A CE QUI TORD LES GENS :*

*l'oreille interne / l'œil / la mâchoire / la plante des pieds*

*Tous ou séparément, se mettent à être conflictuels : chacun  
s'autorise à une certaine dose de compensation qui s'amenuise  
au fur et à mesure que les conditions deviennent limites.*

